Cornebarrieu (31) : Des migrants clandestins tentent d'incendier le centre de rétention et blessent deux policiers car ils ne veulent pas changer de chambre

24/05/2018 à 16h28

Au centre de rétention de Cornebarrieu, qui accueille des étrangers en situation irrégulière, la journée a été agitée samedi. Hier dans le box du tribunal correctionnel de Toulouse quatre garçons : un Algérien, un Libyen, deux Marocains… Samedi, quand les policiers ont dû ramener le calme et éteindre l'incendie, au propre comme au figuré, une vingtaine de pensionnaires du CRA se révoltaient.

«Je ne voulais pas aller en zone E. J'ai eu des problèmes là-bas. Je me suis énervé», lâche Mustapha. Ce refus a déclenché le vent de révolte. «Pourquoi ce changement, je l'ignore», admet le procureur. Le tribunal croyait à une question alimentaire liée au ramadan. «On mange tous pareil», s'étonnent les quatre jeunes hommes dans le box.

Quoi qu'il en soit, la situation s'est tendue. Une émeute ? «Les images ne le montrent pas», temporisent les avocats. «Où sont les preuves des rébellions, des violences», s'étonnent successivement Mes At, Delanglade, Magendie et Bagnafouna.

Dans le box, les quatre copains racontent l'incident, la colère, les cris, la bousculade, une couverture qui brûle, une caméra que l'on détourne. Deux policiers ont quand même été blessés. Le procureur reste droit dans ses convictions et

réclame six mois de prison contre ceux qui se sont rebellés, deux mois contre celui qui a détourné la caméra. Les juges, pas à l'aise avec un dossier fouillis, mal maîtrisé et secoués par les arguments de la défense, ont révisé à la baisse : 4 mois de prison pour un Marocain déjà condamné et violent avec les policiers, trois mois de détention pour les deux autres dont celui à l'origine de l'incident ; enfin un mois pour celui qui a détourné la caméra. Tous les quatre sont repartis à Seysses. Ils repartiront vite à Cornebarrieu.

www.ladepeche.fr